



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 62155

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les heures de plein air en EPS dans les lycées professionnels. Il lui demande de bien vouloir apporter des précisions à sa réponse du 24 octobre 2000 au SNEP (Syndicat national d'éducation physique) sur le point suivant : un poste de plein air en EPS est supprimé au lycée professionnel de Vieux-Condé (59). Celui-ci, classé en zone sensible et depuis peu repris dans le cadre du « lycée de toutes les chances », s'est doté de moyens propres à assurer des alternatives riches et variées à l'enseignement traditionnel, à savoir : la mise en place du plein air par des ateliers de pratique tous les samedis matins ; la systématisation de ces activités pour l'ensemble des élèves dans les cours traditionnels permettant d'alléger un complexe sportif bien saturé ; l'engagement d'importants moyens financiers (achat et entretien du matériel de VTT, d'escalade et de course d'orientation ; mise en place de l'école ouverte : activités gratuites durant les vacances grâce à la mise à disposition du matériel de plein air). Suite à la réduction de la dotation horaire globalisée (DHG) attribuée cette année à ce lycée de toutes les chances, et malgré le refus de cette répartition par le conseil d'administration, le poste est supprimé. L'association des parents d'élèves a manifesté son mécontentement par lettres au rectorat et le conseil de vie lycéenne a voté à l'unanimité une pétition prônant le maintien du poste de plein air. Il lui demande quelles dispositions il compte prendre pour maintenir ce poste de plein air.

Texte de la réponse

La suppression d'un poste d'éducation physique et sportive avait initialement été envisagée au lycée professionnel de Vieux-Condé, dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2001-2002. Toutefois, grâce à l'organisation pédagogique mise en place par le chef d'établissement, il a été possible de maintenir les 3 postes existants.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62155

Rubrique : Éducation physique et sportive

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juin 2001, page 3341

Réponse publiée le : 1er octobre 2001, page 5608